

Mise en garde d'un Québécois à l'attention de ses concitoyens(nes)

Sujet: Les dangers de l'exploitation des gaz de schiste au Québec
Auteur: André Jolicoeur, résident de Saint-valérien de Milton
Date: Le 10 mai 2014

La science évolue

Une des plus grandes erreurs que l'Être humain commet encore et encore, est de surestimer ses connaissances du moment. Il y a de cela à peine quelques dizaines d'années, la médecine administrait en "toute confiance" des médicaments aux femmes enceintes, jusqu'à ce qu'un jour on découvre les effets dévastateurs de la thalidomide. On a construit un grand nombre de centrales électriques nucléaires en les présentant comme une nouvelle source d'énergie "propre" et "sécuritaire". Quelques années plus tard, on essuie les lourdes conséquences de la contamination radioactive.

Trop pressés d'encaisser les bénéfices d'une nouvelle technologie, on manque de modestie et de prudence et on se lance dans des entreprises dévastatrices.

Il n'existe rien de tel qu'une technologie vraiment sécuritaire. Chaque projet comporte des risques, et malheureusement seule l'expérience du passé permet de vraiment connaître une partie des risques et leurs conséquences.

L'exploitation des gaz de schiste utilise le procédé de fracturation, qui comporte plusieurs risques déjà connus pour l'environnement (pensons entre autres aux effets dévastateurs constatés en Pennsylvanie). Quand on provoque des changements dramatiques dans des énormes couches de roches qui sont au repos depuis des millions d'années... la logique la plus évidente nous suggère que l'on risque de provoquer des effets tout aussi dramatiques sur d'énormes étendues. On appelle cela une catastrophe environnementale.

Aucun comité scientifique, quels que soient le niveau de sa compétence et la source de son financement, ne pourra jamais établir qu'une technologie particulière est vraiment "sécuritaire". À moins de se prétendre devins, on ne peut jamais connaître d'avance tous les dangers liés à un projet. Et cela tout scientifique véritable doit le reconnaître, car peu importe l'étendue des connaissances scientifiques actuelles, on ne peut prédire l'avenir.

Dans 20 ou 50 ans, la science aura encore progressé, et on dira alors des gaz de schiste, comme on l'a déjà dit si souvent: "On n'aurait pas dû faire ça."

Est-il possible de briser le cycle de la bêtise et de la cupidité humaines? J'ose espérer que oui.

Le cas des gaz de schiste

En considérant qu'un projet technologique comporte des risques prévisibles et imprévisibles, qu'est-ce qui doit nous guider dans la décision de l'entreprendre ou non?

La nécessité pourrait justifier d'entreprendre un projet risqué. Mais ce n'est sûrement pas le cas de l'exploitation des gaz de schiste! Il existe beaucoup d'alternatives énergétiques à l'utilisation des gaz de schiste, et cette industrie dangereuse voudrait venir se tailler une place dans un marché qui est déjà bien alimenté. L'utilisation des énergies fossiles comme les gaz de schiste est déjà vouée à un déclin en faveur des sources d'énergie renouvelables. Les Québécois devraient relever la tête et viser plus haut! L'industrie des énergies renouvelables est prometteuse et déjà très profitable dans plusieurs pays.

Choisissons une direction d'avenir.

L'exploitation des gaz de schiste comporte des risques particulièrement élevés parce qu'elle implique la modification radicale de structures géologiques profondes, et ce sur d'immenses étendues. Les réactions physiques et chimiques suite à la fracturation sont partiellement connues (et sont d'ailleurs souvent dévastatrices) mais il est impossible de prévoir l'étendue future de ces réactions. De plus, les conséquences qui ont été observées dans certaines régions ne sont pas nécessairement garantes de ce qui va se produire ailleurs, là où la nature du sous-sol est différente.

Mis à part des dangers immenses de la fracturation rocheuse, il ne faut pas négliger de considérer les risques des procédés utilisés lors de la fracturation elle-même. L'injection massive dans le sous-sol de solutions aux propriétés chimiques complexes devrait donner des frissons dans le dos à toute personne dotée de raison.

Protection de nos richesses

Le Québec possède de grandes richesses. Les terres agricoles des Basses-Terres du Saint-Laurent sont l'une de nos principales richesses. Et elles sont certainement la dernière place où l'on pourrait considérer d'établir des activités industrielles à haut risque environnemental !

Alors que les promoteurs de l'exploitation des gaz de schiste tentent de nous faire croire qu'ils voudraient créer de la richesse au Québec, c'est en réalité tout le contraire qui se prépare.

Quelques années de profits pour quelques entreprises. Et pour le Québec? Des dizaines, voire des centaines d'années de pauvreté pour le peuple du Québec parce qu'on aura pollué le cœur de sa production agricole.

Des problèmes environnementaux qui nécessiteront des sommes gigantesques pour tenter de les corriger.

Nous vivons à une époque qui se caractérise par une prise de conscience progressive des conséquences environnementales de nos activités industrielles. S'il-vous-plait, Québécois et Québécoises, accélérons un peu notre prise de conscience, levons-nous, prenons en main nos intérêts et fermons la porte une fois pour toutes à ce projet dangereux et créateur de misère qu'est l'exploitation des gaz de schiste.

Merci.